

Les écoles fleuries

Depuis 1974, sous le patronage du ministère de l'Éducation nationale, l'Union des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale organise, seule au début, puis conjointement depuis quelques dizaines d'années avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), le concours des Ecoles fleuries.

Ce concours, qui n'en est pas vraiment un, puisque tous les participants sont récompensés, se conçoit avant tout comme une aventure pédagogique.

Cette année quinze écoles participaient au concours : Primaire Le Vigen, Maternelle et Élémentaire St Sulpice Laurière, Maternelle G. Philippe Limoges, Maternelle Isle, Élémentaire Couzeix, Primaire Bersac sur Rivalier, IME St Laurent les Eglises, Maternelles Giraudoux et Jolibois Bellac, Maternelle Chaptelat, Primaire Laurière, Maternelle Oradour sur Glane, Élémentaire St Yrieix, Maternelle Condorcet Limoges.

Le thème proposé : « le jardin en jeux » a été adopté par une majorité d'écoles, (sachant que des écoles peuvent garder la liberté de leur thème).



La visite des écoles par le « jury » s'est déroulée durant la deuxième semaine de juin et la remise des prix dans les locaux du Conseil Départemental, le mercredi 15 juin. Tous ont admiré maints damiers et jeux de morpion fleuris que les présents ont pu visionner dans un diaporama.

Assistaient à cette remise des représentants de l'Inspection Académique, Mme Morizzio, vice Présidente du Conseil Départemental et des conseillers départementaux, les Présidentes de l'Union 87 des DDEN et de l'OCCE, des représentants des municipalités des écoles candidates, les membres des jurys...

Les enseignantes et enfants présents ont reçu des chèques de la part des DDEN (80€ ou 50€ selon leur degré d'investissement) ainsi qu'un assortiment de fleurs et bons d'achats offerts par les serres et jardinerie. L'après-midi s'est conclu par un goûter offert par le Conseil Départemental.

Marie-France Ducharlet

